



A.P.S.E.

Sur le site de l'Association des Professeurs de Sciences
Economiques (APSE) <http://capp.fsagx.ac.be/scienceseco.html>

Dossier dont la présentation est annoncée par notre Newsletter "APSE INFO" n° 4

" FEDERALISME ET CONFEDERALISME "

Auteurs : **Etienne Arcq, Vincent de Coorebyter, Cédric Istasse**

Editeur : CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politiques) (Place Quetelet 1A - 1210 Bruxelles) www.crisp.be

ISBN 978-2-87075-119-0

DL/2012/0281/154

Dossier n° 79 - Format 225 x178 - 125 pages

Prix indicatif : 7€50

Aperçu de la Table des matières de l'ouvrage :

Première partie : Etats et associations d'Etats

Les différentes formes d'organisation d'un Etat

L'Etat unitaire

L'Etat fédéral

Les différentes formes d'association d'Etats

Les confédérations

Les organisations internationales

Deuxième partie : La Belgique

La Belgique, un Etat fédéral

La Belgique de 1831 : un Etat unitaire

La Belgique d'aujourd'hui : un Etat fédéral

Les caractéristiques du fédéralisme belge

Mode d'élaboration

Mode d'organisation

Mode de répartition des compétences

Mode de fonctionnement

La Belgique, un Etat fédéral possédant des traits confédéraux

La Belgique n'est pas une confédération

La Belgique présente deux traits confédéraux

Une conséquence et un accélérateur des dynamiques de dissociation

Troisième partie : L'Union européenne

Une organisation internationale

Les institutions européennes

Les compétences de l'Union européenne

Les fonctions législatives et d'orientation politique

La fonction exécutive et d'administration

Les fonctions de contrôle

Des traits fédéraux

Les fondements et les objectifs de l'Union européenne

L'exigence démocratique

Le transfert de compétences étatiques à l'autorité supranationale

L'intégration économique et l'intégration politique

Conclusion

Notes

Orientation bibliographique

Glossaire

Commentaires :

Le CRISP a pris l'initiative de contacter notre Association pour qu'elle signale à ses membres son nouveau Dossier "Fédéralisme et confédéralisme". Après lecture de cette édition, nous partageons l'avis du CRISP que ce dossier peut être conseillé comme document de référence pour les Professeurs de sciences économiques et sociales qui seraient amenés à aborder en classe les notions de fédéralisme et de confédéralisme. Devant les multiples présentations parfois contradictoires ou partisans d'une notion comme le confédéralisme, la qualité objective et précise de cette étude du CRISP doit être soulignée. La haute compétence du CRISP lui confère aussi toute la légitimité pour présenter une telle étude et pour que les enseignants s'y réfèrent.

Outre la parfaite étude des institutions, notions et concepts qu'annonce la table des matières de ce dossier, on notera pour la Belgique le tableau récapitulatif des noms "officiels" et "officieux" en page 46, et les cartes des régions et communautés en page 45.

Les encartés "La Suisse : une confédération ?" (p. 28) et "Les Etats-Belgiques-Unis (1789-1790), une expérience confédérale" (p.81) pourraient aussi ouvrir la voie à une démarche interdisciplinaire avec le professeur d'histoire.

Soulignons que les phrases de synthèse figurant en marge des textes devraient faciliter la présentation de cette matière par l'enseignant qui pourrait aussi les utiliser pour des travaux à réaliser par les étudiants.

N.B. : On peut considérer que la présentation de ce dossier dans l'enseignement est à recommander puisque la compréhension de l'institutionnel est nécessaire pour aborder de nombreux sujets économiques et sociaux. On doit toutefois admettre que la complexité de la donnée institutionnelle est réelle et qu'il ne sera pas aisé d'amener les jeunes à la maîtriser alors que l'on se situe dans une démarche d'acquisition de compétences. Le temps à y consacrer est aussi à définir, ce qui pourrait accréditer une démarche interdisciplinaire. Une idée serait d'engager un groupe d'étudiants dans des travaux sur les institutions fédérales allemandes et suisses, et d'engager un autre groupe dans un travail sur le fédéralisme belge, et de réaliser en salle une synthèse de ces travaux.

C'est un beau défi qui nous semble très enrichissant pour les étudiants. L'APSE invite les enseignants qui s'engageraient dans cette démarche à lui faire part de leur expérience et à lui communiquer les questions que l'APSE pourrait soumettre au CRISP.